

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE 📄 Comme chaque année les enfants ont repris le chemin de l'école. Les effectifs sont actuellement stables, ce qui permet de ne pas craindre de fermeture de classe dans l'immédiat. Mais avoir quelques enfants supplémentaires consolideraient la position de nos écoles, maternelle à Saint André et primaire à Louzac.

Et alors que l'on parle de développement durable et de limitation des déplacements automobiles, il est toujours navrant de voir chaque jour des enfants prendre le chemin d'autres communes ; même si je peux comprendre certains impératifs personnels. D'autant que **les conditions offertes aux élèves à LOUZAC SAINT ANDRÉ, leur assurent confort et bien être dans un environnement privilégié et vert. Ils bénéficient de trois enseignantes de qualité, d'un personnel municipal dévoué et de services très appréciés.** Ceux-ci consistent en des garderies (de 7 H 30 le matin à 18 H 30 le soir en maternelle et même 19 H en primaire), en un accompagnement aux devoirs, en une cuisine familiale et faite sur place. Et les tarifs proposés sont très attractifs et donc à la portée de chacun.

L'entretien des locaux est fait de façon permanente par les agents municipaux. Et l'été a été propice à divers travaux : modernisation électrique, nouveaux rideaux dans une classe, peintures intérieures et extérieures. **Une première fresque murale a été réalisée** par Nicole CLÉMENT, conseillère municipale, **afin d'égayer le restaurant scolaire de Louzac.**

Toutes les conditions sont encore réunies pour que cette nouvelle année scolaire se passe dans les meilleures conditions. Je suis certain que tous les enfants vont apprécier les améliorations apportées durant les grandes vacances et continuer à prendre plaisir à être scolarisés dans leur Commune.

L'école doit offrir aux enfants toutes les chances pour leur scolarité et leur future vie d'adulte. Cela doit être un lieu d'apprentissage, de connaissances et de savoir faire mais aussi de savoir être.

CYCLOTOURISME

Merci aux habitants de la Commune qui, tout au long de la 81^e semaine fédérale de cyclotourisme organisée dans le cognaçais, et plus particulièrement le samedi 10 août, **ont décorés leurs devant de porte** pour saluer les milliers de courageux cyclistes qui sont passés sur la VC 201. Merci aussi à ceux qui ont logé certains participants.

Merci à l'individu qui a commis le vol de deux vélos sur le rond-point de la Croix Fringant ! Quel manque de respect vis-à-vis de la personne qui en avait fait don et de celles qui les ont peints et installés ! Les vélos étaient usagés et non utilisables : ce larcin s'apparente à du pur vandalisme.

Le choix a donc été fait d'enlever les autres avant qu'ils ne disparaissent aussi. Cet individu prive donc la population d'une décoration appréciée qui, à faible coût, permettait d'égayer l'entrée de la Commune.

YOGA

Pour des raisons personnelles, **Cécile PARADOT cesse momentanément ses cours de yoga. Cet arrêt est temporaire et non définitif.**

NOUVEAUX ARRIVANTS

Tout nouvel arrivant sur la Commune est invité à se signaler à la mairie.

C'est simple comme un appel téléphonique (☎ 05.45.82.18.80), un bref courriel informatique (mairie.louzacstandre@wanadoo.fr) ou, bien mieux encore, une visite au secrétariat de la mairie (6 rue de la Vallée au bourg de Louzac).

MAIRIE : HORAIRES

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public les lundi, mercredi et jeudi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H ainsi que le vendredi de 9 H à 12 H et de 13 H à 17 H. **Le secrétariat est fermé le mardi toute la journée.**

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (**les mettre la veille au soir après 20 H**) :

- lundi 09 septembre
- lundi 23 septembre

La distribution par CALITOM en porte à porte des sacs jaunes est prévu durant la première quinzaine d'octobre

AGENDA

ÉCOLES

Lundi 02 septembre

Rentrée des classes (Louzac à 8 H 30 et Saint André à 8 H 45)

DON DU SANG

Lundi 02 septembre 8 H 30

Collecte de sang à Châteaubernard (salle Jean Tardiff) jusqu'à 12 H

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi 02 septembre 14 H 00

Réouverture au public

DIANE DES BORDERIES

Samedi 08 septembre 8 H 00

Vente des cartes de chasse toute la matinée au local de l'association à SAINT LAURENT DE COGNAC

PAROISSE

Pas de messe en septembre sur la Commune.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

BLANCHARD Alexandre &
ALLAMARGOT Christelle 03 août

DUHAI Florian &
ARNOUX Virginie 10 août

FOOTBALL

Lors de son Assemblée Générale du 23 août, l'A.S.B. a reconduit son Bureau à l'identique.

L'A.S.B. de LOUZAC SAINT ANDRÉ recrute. Si vous avez plus de 35 ans et souhaitez jouer en tant que vétéran, vous pouvez prendre contact avec Alain TURPEAU ou Patrice CHAUMETTE.

VENTE DE VÊTEMENTS

La vente de vêtements organisée **chaque lundi et chaque vendredi de 14 H à 18 H** par « **Les tendances d'Elodie** » se poursuit dans le local de « **Stephie Nails** », prothésiste ongulaire au 3 Place des Borderies (Fief des Groies), entre « **Ibérica** » et « **Lova Coiff** ».

LOGEMENT & ÉNERGIE

Le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine a édité une plaquette d'information « **Je rénove mon logement** » pour présenter les **différents dispositifs régionaux à disposition des ménages pour la rénovation énergétique de leur logement**.

Ce document est à disposition du public en Mairie ou consultable sur le site de la Région (nouvelle-aquitaine.fr) et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens).

TRANSPORTS A LA DEMANDE

Grand Cognac a mis en place un nouveau dispositif de transport à la demande. Il s'agit dorénavant d'un **véritable service en porte à porte**, avec des modalités précisées ci-dessous.

Bénéficiaires : soit des personnes de 70 ans et plus, soit des personnes détentrices d'une carte d'invalidité d'au moins 80%.

Prise en charge : depuis son domicile à Louzac Saint André jusqu'à l'adresse choisie dans les communes suivantes : Bréville, Mesnac, Saint Sulpice de Cognac, Cherves Richemont, Ars, Gimeux, Cognac, Châteaubernard, Boutiers Saint Trojan, Saint Brice et Nercillac.

Amplitude : du lundi au samedi hors jours fériés.

Périodicité : 3 fois par semaine au maximum ; l'aller-retour est possible soit sur la demie journée soit sur la journée.

Coût : ticket 2 € pour un voyage.

Réservations : la veille du voyage avant 17 H par téléphone (☎ 0800 881 691).

MARCHEURS ET SÉCURITÉ

La marche est pratiquée par de plus en plus de personnes. Pour circuler en toute sécurité les marcheurs doivent se signaler en portant soit un gilet jaune soit tout autre vêtement muni de bandes fluorescentes. **Le marcheur doit être vu quel que soit l'heure et les conditions météorologiques.**

La sécurité est l'affaire de tous. **Le piéton doit être visible et l'automobiliste doit être vigilant. Et tous deux doivent respecter le code de route.**

Et ce qui est vrai pour le marcheur l'est tout autant pour le cycliste.

PIÈCES D'IDENTITÉ

Faire ou refaire une carte nationale d'identité demande des délais. Il en va de même pour un passeport.

Les démarches ne peuvent plus s'accomplir dans toutes les mairies. En effet seules certaines (ville, chef lieu de canton) ont été équipées par l'Etat des machines nécessaires à la réalisation des formalités. L'édition est ensuite réalisée dans des centres nationaux.

C'est pour cela qu'il **ne faut pas attendre le dernier moment ; trois à six semaines sont nécessaires entre le premier rendez-vous en mairie et la réception de la pièce d'identité.**

Les actes de naissance nécessaires à l'obtention des pièces d'identité sont à demander, non pas dans la commune de résidence, mais dans celle où le demandeur est né.